



**DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES DE COMPTABILITE ET GESTION FINANCIERE DE L'UEMOA
(DESCOGEF)
SESSION 2018**

EPREUVE : COMPTABILITE DES GROUPES DE SOCIETES

DUREE : 2 Heures

Vous êtes expert-comptable stagiaire et chef de mission au cabinet CIC International basé en République du Sénégal. Ce cabinet vient d'être retenu pour l'établissement des comptes consolidés au 31 décembre 2017 par un groupe industriel spécialisé dans la production et la distribution du sucre basé à Saint Louis au SENEGAL depuis une dizaine d'années. Le groupe SENESUCRE comprend deux unités de production et quatre sociétés de distribution de sucre en Afrique Centrale et de l'Ouest. Le dossier comprend les éléments ci-après.

Composition du groupe avec les pourcentages de détention :

- Société SUCRIVOIR en Côte d'Ivoire 50%
 - Société SUCRECAMEROUN au Cameroun 60%
 - Société SUCRENIGER au Niger 30% (détenu conjointement avec deux autres groupes situés en Afrique du nord)
 - Société SUCRETOGO au Togo 25% (en plus de cela 10% sont détenus par SUCRIVOIR).
-
- Bilan au 31 décembre 2017 du groupe SENESUCRE
 - Bilan au 31 :12/2017 de la société SUCRE CAMEROUN située au Cameroun détenue à 60% par le groupe SENESUCRE.
 - La société SUCRIVOIR en Côte d'Ivoire détenue depuis le démarrage du groupe conjointement à hauteur de 50% par le groupe SENESUCRE et un groupe Nord-Africain,
 - La société SUCRENIGER qui est une société Nigérienne détenue à hauteur de 30% par le groupe SENESUCRE.

L'évaluation des titres SUCRETOGO au 31/12/2017 donne une valeur globale de 2 000 en milliers de francs CFA.

**BILAN AVANT RETRAITEMENT DU GROUPE SENESUCRE AU 31/12/2017(en milliers de
fcfa)**

ACTIF				PASSIF	
ELEMENTS	BRUT	AMORT	NET	ELEMENTS	MONTANT
IMMOB				CAPITAL	270 000
INCORP	27 000	-	27 000	RESERVE	189 000
CORP	135 000	54 000	81 000	RESULTAT	54 000
STOCK	83 700	-	83 700	PROVISIONS / DIVERSES	27 000
TITRES		-	-	DETTES	108 000
SOCIETE SUCRE-CAMEROUN	81 000	-	81 000		
SOCIETE SUCRIVOIR	81 000	-	81 000		
SOCIETE SUCRE-NIGER	24 300	-	24 300		
AUTRES	5 400	-	5 400		
CREANCES	162 000	-	162 000		
CREANCES SUCRIVOIR	27 000	-	27 000		
DISPONIBILITES	75 600	-	75 600		
TOTAUX	702 000	54 000	648 000		648 000

- Les immobilisations corporelles de la société SENESUCRE ont été réévaluées de 40 % au 01/01/2017, l'écart de réévaluation constaté dans les comptes sociaux a été incorporé au capital au 31/01/2017. La taxe de réévaluation de 10 % est étalée sur 5 ans. La reprise de l'impôt différé sur les écarts de réévaluation est étalée sur 4 ans ;
- La valeur au bilan des immobilisations financières est réévaluée en respect des dispositions de l'article 62 de SYSCOHADA.
- Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur 5 ans, ce qui constitue les normes du groupe ;
- Une provision pour retraite a été comptabilisée dans les comptes sociaux au cours de l'exercice, conformément aux normes du groupe.

La société SUCRECAMEROUN est une société Camerounaise. Elle est détenue à 60% par le groupe SENESUCRE depuis le 01/01/2011, son bilan au 31/12/2017 est le suivant :

BILAN SOCIAL SOCIETE SUCRECAMEROUN Au 31/12/2017 (Francs Camerounais)					
ACTIF				PASSIF	
ELEMENTS	BRUT	AMORT	NET	ELEMENTS	MONTANT
IMMOB.				CAPITAL	55 500
INCorp	27 000	-	27 000	RESERVES	54 000
CORP,	54 000	32 400	21 600	PROVISIONS REGLEMENTEES	27 000
IMMOB. FIN.	1 500	-	1 500		
STOCK	108 000	27 000	81 000	RESULTAT	13 500
CREANCES	27 000	-	27 000	DETTES	13 500
DISPONIBILITES	5 400	-	5 400		
TOTAL	222 900	59 400	163 500	TOTAL	163 500

- A l'ouverture, les capitaux propres de SUCRECAMEROUN au Cameroun étaient de 150 000 FCFA (Afrique Centrale).
(Capital 55 500 FCFA Afrique Centrale + Réserves 54 000 FCFA Afrique Centrale + Provisions réglementées 27 000 FCFA Afrique Centrale) + Résultat 13 500 FCFA Afrique Centrale ;
- Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur 10 ans ;
- Les cours de change sont les suivants : taux d'ouverture ; 1 (Afrique Centrale) = 1 F CFA Afrique de l'Ouest ; taux moyen 1 FCFA Afrique de l'Ouest = 1,2 F CFA Afrique Centrale ; taux de clôture : 1 F CFA (Afrique Centrale) = 1 F CFA (Afrique de l'Ouest).
- Sur décision du conseil d'administration du groupe, il n'y a pas lieu de procéder à la réévaluation des immobilisations au 01/01/2017 ;
- Aucune provision pour retraite n'a été comptabilisée dans les comptes sociaux. Celle-ci est estimée à 21 600 FCFA Afrique Centrale.
- Aucun dividende n'a été distribué au cours de l'exercice ;
- La dotation aux provisions réglementées de l'exercice est de 5 400 FCFA Afrique Centrale.

Société SUCRIVOIR

La société SUCRIVOIR est une société ivoirienne. Elle est détenue conjointement à hauteur de 50% par le groupe SENESUCRE et un groupe nord-africain. Le bilan social de la société au 31/12/2017 est le suivant :

BILAN SOCIAL SOCIETE SUCRIVOIR Au 31/12/2017 (En milliers de Francs CFA)					
ACTIF				PASSIF	
ELEMENTS	BRUT	AMORT	NET	ELEMENTS	MONTANT
IMMOB.				CAPITAL	81 600
CORP.	81 000	32 400	48 600	RESERVES	40 500
IMMOB. FINANC.	600	-	600	RESULTAT	10 800
STOCK	27 000	-	27 000	PROVISIONS DIVERSES	13 500
CREANCES	54 000	-	54 000	DETTES	27 000
DISPONIBILITES	43 200	-	43 200		
TOTAL	205 800	32 400	173 400	TOTAL	173 400

- A l'ouverture, les capitaux propres de SUCRIVOIR étaient de 146 400 F CFA (Capital 81 600 F CFA + Provisions 13 500 + Réserves 40 500 F CFA + Résultat 10 800 F CFA) ;
- Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur 5 ans ;
- La société SUCRIVOIR n'a pas opté pour la réévaluation des immobilisations au 01/01/2017 ;
- Une provision pour retraite a été comptabilisée dans les comptes sociaux au cours de l'exercice ;
- La totalité du résultat de l'exercice 2017 a été distribuée sous forme de dividendes (IRMV = 12 %).

Société SUCRENIGER

La société SUCRENIGER est une société nigérienne. Elle est détenue à hauteur de 30% par la société SENESUCRE. Le bilan social de la société au 31/12/2017 est le suivant :

BILAN SOCIAL SOCIETE SUCRE NIGER					
Au 31/12/2017 (En milliers de Francs CFA)					
ACTIF				PASSIF	
ELEMENTS	BRUT	AMORT	NET	ELEMENTS	MONTANT
IMMOBILISATION				CAPITAL	27 000
CORPORELLES	54 000	21 600	32 400	RESERVES	54 000
				RESULTAT	2 700
CREANCES	54 000	-	54 000	PROVISIONS DIVERSES	5 400
DISPONIBILITE	21 600	-	21 600	DETTES	18 900
TOTAL	129 600	21 600	108 000	TOTAL	108 000

- A l'ouverture, les capitaux propres de SUCRENIGER étaient de 89 100 F CFA (Capital 27 000 F CFA + Provisions 5 400 + Réserves 54 000 F CFA + Résultat 2 700 F CFA) ;
- Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode dégressive sur 5 ans (le coefficient appliqué au taux linéaire pour trouver l'amortissement dégressif est 2) ;
- La société SUCRENIGER a opté pour la réévaluation des immobilisations au 01/01/2017 ;
- Une provision pour retraite a été comptabilisée dans les comptes sociaux au cours de l'exercice ;
- Aucun résultat n'a été distribué au cours de l'exercice.
- Les taux de l'impôt retenu pour les impôts différés est de 35%. //

- Au cours de l'exercice, la société SENESUCRE a vendu des marchandises à la société SUCRIVOIR pour une valeur de 27 000 FCFA en réalisant une marge de 5400. Le décaissement n'a pas encore eu lieu.

Il n'existe aucune action à droit de vote double.

En se basant sur les dispositions de l'article 74 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit comptable et à l'information financière et du Système Comptable de l'OHADA.

Il vous est demandé de :

PREMIERE PARTIE (6 POINTS)

- 1- Tracer l'organigramme du groupe ?
- 2- Déterminez le périmètre de consolidation ?
- 3- Dans un tableau à plusieurs colonnes, déterminez pour chaque société :
 - Le pourcentage de contrôle du groupe
 - Le pourcentage d'intérêt du groupe
 - La méthode de consolidation à appliquer

DEUXIEME PARTIE (14 POINTS)

- 4- Procéder aux retraitements et passer les écritures
- 5- Présenter les bilans retraités.
 - SUCRE CAMEROUN
 - SUCRIVOIR
 - SUCRE NIGER